



**DIRECCTE de
BASSE-NORMANDIE**

L'INSPECTRICE DU TRAVAIL DE TEFAL RENVOYEE EN CORRECTIONNELLE POUR AVOIR FAIT SON TRAVAIL !

Notre collègue, inspectrice du travail de Haute Savoie, vient de recevoir une citation à comparaître au tribunal correctionnel d'ANNECY le **5 juin 2015 à 14h00 en tant que prévenue pour recel (passible de 5 ans d'emprisonnement et de 375.000 euros d'amende !)** et violation du secret professionnel (un an d'emprisonnement et 15.000 euros d'amende !) à la suite d'une plainte déposée par l'entreprise TEFAL.

- Après avoir été décrédibilisée, isolée, humiliée et mise sous pression par sa direction à la demande de TEFAL, le tout sous la surveillance des services des renseignements généraux de la préfecture de Haute-Savoie...
- Après plusieurs mois d'arrêts maladie dus à la violence de la pression subie et avoir été placée dans l'impossibilité de poursuivre son contrôle de l'entreprise TEFAL...
- Après avoir subi l'acharnement de sa hiérarchie et du ministère refusant de reconnaître son accident de travail et alors qu'elle lutte encore pour le faire reconnaître
- Après leurs menaces contre son avenir professionnel pour avoir osé révéler ce dont elle était victime en saisissant le Conseil national de l'Inspection du Travail mais aussi les organisations syndicales du Ministère.
- Après deux ans de souffrance et avoir eu le courage de retourner faire son travail dans l'entreprise TEFAL et constater les infractions pour lesquelles elle avait été évincée...

Notre collègue est poursuivie aujourd'hui par le parquet d'ANNECY à la demande de TEFAL pour avoir fait son travail et dénoncé l'obstacle à ses fonctions.

Tandis que le Ministre du Travail n'a toujours pas dénoncé publiquement les agissements de l'entreprise TEFAL et continue de lui faire des cadeaux, en refusant notamment de suivre les rapports alarmants de l'inspection du

travail, malgré l'exposition des travailleurs à des produits chimiques dangereux, TEFAL veut écraser notre collègue avant que les projecteurs ne soient braqués sur ses agissements et les infractions qu'elle a commises au détriment des travailleurs.

L'entreprise tente de se faire passer pour une victime avant d'être jugée pour avoir voulu évincer l'inspection du travail de l'entreprise et continuer de violer en toute impunité les droits des travailleurs et le code du travail.

Ce procès est éminemment politique ! C'est l'éternel bras de fer entre David et Goliath, entre ceux qui font respecter le droit du travail et ceux qui le violent. C'est également le procès de notre métier, de l'inspection du travail, démantelée depuis des années et qui doit faire face aux attaques incessantes du MEDEF et du patronat à travers la mise en cause de ses agents (Indre, Seine Maritime...).

Les organisations syndicales SUD, CGT, FO et SNU soutiennent l'inspectrice du travail, dénoncent ces attaques et appellent tous les agents à se mettre en grève et à se réunir, le **5 Juin 2015 à 10h30** devant la DIRECCTE de Basse-Normandie à Hérouville-Saint-Clair, à partager un pique-nique à la DIRECCTE (chacun emmènera son casse-croûte, le café sera offert) puis à échanger avec les salariés et militants venus en soutien sur les menaces à l'indépendance de l'Inspection, à partir de **14h00, salle Colas à la Maison des Syndicats à Caen.**

Soyons unis et solidaires pour défendre une inspection du travail au service des salariés et non à la botte du patronat !